

ANALYSE DES SCRUTINS

16^e séance

SCRUTIN n° 212

sur l'exception d'irrecevabilité opposée par M. Sandrier au projet de loi de finances rectificative pour le financement de l'économie.

Nombre de votants	216
Nombre de suffrages exprimés	212
Majorité absolue	107
Pour l'adoption	14
Contre	198

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

ANALYSE DU SCRUTIN

Groupe de l'Union pour un mouvement populaire (317) :

Contre : 193 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non-votant : M. Bernard Accoyer (président de l'Assemblée nationale).

Groupe Socialiste, Radical, Citoyen et divers gauche (204) :

Non-votant : Mme Danièle Hoffman-Rispal (président de séance).

Groupe Gauche démocrate et républicaine (24) :

Pour : 14 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Abstentions : 4. – Mme Martine Billard, MM. Yves Cochet, Noël Mamère et François de Rugy.

Groupe Nouveau Centre (23) :

Contre : 5 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non-inscrits (7).